

Compte rendu de la réunion publique des quartiers centre-ville et pôle gare du lundi 4 novembre

Lundi 4 novembre, les habitants des quartiers centre-ville et pôle gare étaient rassemblés au Théâtre Molière pour une réunion publique en présence des élus et chefs de service.

Le maire Karl Olive a débuté la séance par un point sécurité, évoquant les mesures pour lutter contre les incivilités (bruit, insalubrité, états d'ébriété...). La Police municipale a multiplié les contrôles (dont 220 passages place de la République et 150 place Pompidou depuis le début de l'année) et dressé 41 procès verbaux. En écho aux témoignages sur ces incivilités, l'élu a invité à faire remonter les informations auprès de la Police municipale (Tél. : 01 39 22 00 00). Concernant les poids lourds, l'édile a précisé que la ville poursuivait ses contrôles, permettant de réduire le flux des camions en transit. Il a aussi souligné que seul un contournement, dont il souhaite vivement la relance du dossier, permettrait à Poissy de se débarrasser des nuisances générées par ces véhicules. Il a aussi été question de dépôts sauvages de déchets, dont le ramassage représente un coût important pour la collectivité : **« En 2018, nous avons augmenté les amendes pour ceux qui ne respectent pas les règles. Mais ce n'est pas suffisant. Comme pour les poids lourds en infraction j'espère que la loi évoluera pour être plus dissuasive avec par exemple des amendes de 1 500 euros. »**

Sujet important de la soirée, les mobilités et plus particulièrement les transports ferroviaires. SNCF réseau est venu présenter l'avancée des travaux du futur RER Eole. Nouveau passage souterrain, troisième voie prolongée, restitution des fonds de jardin Cours du 14-Juillet... : le chantier de Poissy va se terminer début 2020 avec des bénéfices immédiats pour les usagers selon la SNCF, en attendant la mise en service d'Eole en 2024, qui remplacera la ligne J. Si le maire Karl Olive s'est réjoui de ces nouvelles, il a tenu à partager le ressenti de beaucoup de Pisciacais **« Nos remontées sont peu satisfaisantes. Nous avons vraiment le sentiment d'être les parents pauvres du réseau que ce soit en terme de ponctualité, de dessertes, de trains supprimés... On ne peut pas nous dire que l'on va développer le matériel roulant, si les trains n'arrivent pas à l'heure, s'il y a des nuisances et que nous n'avons pas d'explications concrètes. »**

La question d'un mur anti bruit pour les riverains des rue Emile-Zola et Jacob-Courant a été relancée. La SNCF a précisé qu'outre les traitements de façade, une réflexion était en cours pour tester et réaliser un mur bas... qui n'est pas encore homologué en France. A cette annonce, le maire n'a pas caché sa **« frustration et celle des Pisciacais. Nous ne lâcherons rien sur ce sujet, nous seront du côté des administrés »**, a insisté l'élu, réclamant la concrétisation de ce projet, avec le soutien financier de la Ville si nécessaire.

Les équipes du Tram 13 express sont aussi intervenues pour préciser que le projet de tracé urbain dans Poissy (qui marquera trois arrêts dans la cité dont Poissy RER à proximité de la gare) entrera dans sa phase d'études détaillées en janvier 2020 (recueil des données sur le sol, géotechniques...) pour une présentation plus approfondie dans le courant de l'année. Le maire a rappelé que, parallèlement, la Ville travaillait avec les acteurs du territoire sur la requalification du pôle gare pour les 5, 10 et 15 années à venir avec des transformations conséquentes. Celles-ci prendront en compte la circulation des véhicules et piétons sur le secteur (avec dès à présent une réflexion sur l'amélioration de la visibilité autour des passages piétons suite à l'accident mortel survenu début octobre) mais aussi des voies douces.

Aux interrogations sur le développement de ces circulations douces, le maire a précisé que la cité s'inscrivait dans le plan de voies cyclables développée par la communauté urbaine ; que le futur Training Center du Paris Saint-Germain sera entouré de pistes qui relieront la voie verte contournant la ville ; qu'une requalification du chemin de halage est en projet ou encore qu'une voie traversera l'EcoQuartier Rouget-de-Lisle pour rejoindre la gare.

La parole a été donnée aux promoteurs des projets Citéa et Victor-Hugo. Nexity a confirmé que les travaux de l'ensemble immobilier Citéa, situé à l'arrière de la Mairie seront terminés au mois de décembre. Les 86 appartements seront

livrés pour mars prochain. La Ville sera propriétaire d'une partie des locaux en rez-de-chaussée. Ceux-ci accueilleront les services techniques, générant 500 000 euros d'économie sur les loyers. Le promoteur Quanim est venu présenter l'avancement de la future résidence Victor-Hugo. L'ensemble de 4 immeubles et 58 logements sort de terre autour de la demeure remarquable dite Effinger qui bénéficiera d'une réhabilitation dès novembre, dans le cadre de l'opération. La ville a rassuré sur la remise en service de l'éclairage et la requalification de la voirie à l'issue des travaux dont la livraison est prévue en mai 2020. Par la même occasion, la municipalité a rappelé qu'elle luttait contre le logement diffus et les programmes immobiliers envisagés sans concertation.

Le commerce a été l'un des thèmes importants de la réunion. Entre 2014 et 2019, de nombreuses enseignes se sont installées dans le centre-ville. Parmi les actions de la municipalité en faveur de l'attractivité économique, la taxe sur les friches commerciales porte ses fruits : seulement 1,6% de locaux sont inoccupés en centre-ville. **« Notre but est de redynamiser le commerce de proximité. Nous avons refusé des coiffeurs, des banques... pour garantir la diversité des enseignes proposées. Après, ce commerce de proximité fonctionne grâce aux Pisciacais. Il faut qu'il soit fréquenté »**, a souligné le maire.

Entre autres interventions, le futur gérant du Casino – actuellement en travaux - a annoncé que l'enseigne rouvrirait le 1^{er} février 2020 (1 millions d'euros sont engagés sur la rénovation). Le maire a également annoncé qu'un projet de modernisation du cinéma du centre-ville était en cours de discussion pour faire face à l'arrivée d'un multiplexe à Saint-Germain-en-Laye : **« Nous nous battons pour un cinéma modernisé dans Poissy. »**

La Ville s'est aussi engagée à faire respecter l'emprise de certains commerces sur le domaine public avec entre autres l'implantation de clous au sols pour délimiter les zones.

L'édile a confirmé la construction prochaine d'un nouveau conservatoire rue des Grands-Champs, en centre-ville. **« La Ville a progressivement procédé aux acquisitions. Le bâtiment sera démoli et un nouveau conservatoire construit pour nos 1 200 musiciens et danseurs. Ce sera un site innovant, avec d'importants critères environnementaux, des places de stationnement... L'actuel conservatoire accueillera le musée d'art et d'histoire de Poissy ».**

Le dossier de la Maison Centrale a clôturé la soirée. Karl Olive est revenu sur l'effondrement d'une partie du mur d'enceinte en mars dernier. **« La prison date de 1821 et il s'est passé ce qui devait se passer. Nous avons envoyé à la chancellerie un courrier en 2017 décrivant mot pour mot ce qui s'est arrivé le 28 mars ».** Depuis, la Garde des Sceaux s'est engagée à mettre 60 millions d'euros dans la rénovation du site. **« J'ai dit à Madame Nicole Belloubet que j'étais prêt à mettre 30 millions supplémentaires avec la Région et le Département pour créer une nouvelle prison sur Poissy. Pas de réponse. »** Un schéma directeur sur la prison doit être rendu pour la fin de l'année ? **« Nous sommes le 4 novembre et nous n'avons toujours rien reçu. En même temps, cela fait des années que l'on attend ce schéma directeur. Et nous n'avons toujours pas d'officialisation sur l'avenir de la prison, à savoir si elle restera une Maison Centrale ou deviendra un centre de détention »**, précise l' élu. **« De notre côté tout est très clair. Le conseil municipal s'est positionné pour un transfert hors du centre-ville. Les gardiens se sont positionnés pour un changement de site. Et lors de notre consultation citoyenne, 82% des Pisciacais ont voté Non au maintien de la prison sur son emplacement actuel. Une Maison Centrale en centre-ville, ce n'est plus le sens de l'histoire. Il y a aujourd'hui une opportunité exceptionnelle à saisir. Et s'il y a déménagement, ce sont les Pisciacais qui choisiront la vocation du site – espace vert, musée... - lors d'un référendum local ».**



CENTRE-VILLE
Bernard JEMMALI
ref-centre@ville-poissy.fr



Aline SMAANI
Conseillère municipale déléguée aux aînés et à la famille



RIVES DE SEINE,
PÔLE GARE
Pierre LATASTE
ref-rivedeseine-polegare@ville-poissy.fr



Karine CONTE
Conseillère municipale déléguée aux relations avec les entreprises